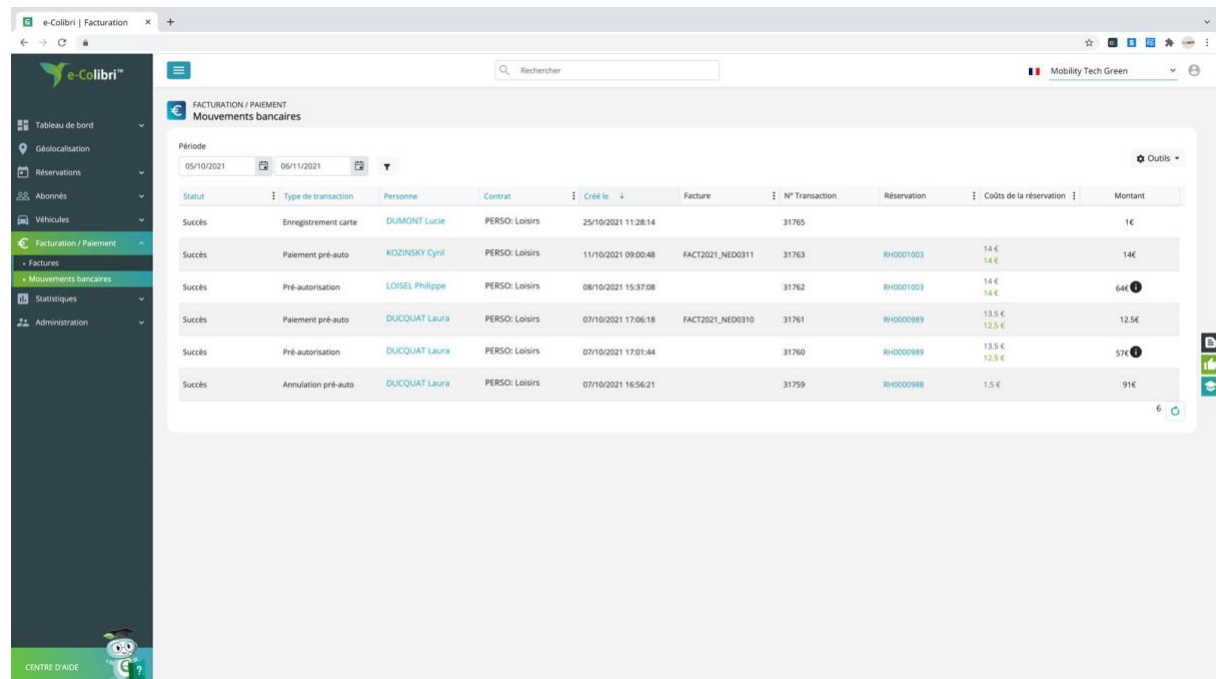


# Mouvements bancaires

Parcours gestionnaire > Facturation > Mouvements bancaires

Deuxième section de votre onglet [Facturation/Paiements](#) la page **Mouvements bancaires** répertorie l'historique des mouvements bancaires effectués dans le cadre de votre service.



Statut	Type de transaction	Personne	Contrat	Créé le	Facture	N° Transaction	Réservation	Coûts de la réservation	Montant
Succès	Enregistrement carte	DUMONT Lucie	PERSO: Loisirs	25/10/2021 11:28:14		31765			1€
Succès	Paiement pré-auto	KOZINSKY Cyril	PERSO: Loisirs	11/10/2021 09:00:48	FACT2021_NED0311	31763	RH0001003	14 € 14 €	14€
Succès	Pré-autorisation	LOISEL Philippe	PERSO: Loisirs	08/10/2021 15:37:08		31762	RH0001003	14 € 14 €	64€
Succès	Paiement pré-auto	DUQUAT Laura	PERSO: Loisirs	07/10/2021 17:06:18	FACT2021_NED0310	31761	RH0000989	13,5 € 12,5 €	12,5€
Succès	Pré-autorisation	DUQUAT Laura	PERSO: Loisirs	07/10/2021 17:01:44		31760	RH0000989	13,5 € 12,5 €	57€
Succès	Annulation pré-auto	DUQUAT Laura	PERSO: Loisirs	07/10/2021 16:56:21		31759	RH0000988	1,5 €	91€

Sur celle-ci, vous retrouverez un **historique des mouvements** sur les 30 derniers jours (par défaut). Vous avez la possibilité de changer ce paramétrage de base en cliquant sur l'icône 📅

L'icône ▼ vous permet d'affiner encore davantage votre recherche grâce à **différents paramètres** :

- **Personne**
- **Contrat**
- **Statut** : en attente, succès, erreur, annulé
- **Type** : enregistrement carte, paiement direct, paiement web, remboursement, pré-autorisation, paiement pré-auto, annulation pré-auto, pré-autorisation en attente
- **Montant**
- **Cause**

Le bouton ⚙️ **Outils** présent en haut à droite vous permettra également d'exporter le résultat de vos recherches en **format Excel**.

## Pré-autorisations bancaires

### *Pour les clients qui ont mis en place la pré-autorisation bancaire*

Pas besoin de créditer son compte pour les abonnés qui ont la préautorisation (d'un montant de 50 euros)

Lors de la demande de réservation, le système consulte et bloque les fonds afin de valider la réservation. Si les fonds sont indisponibles, alors la confirmation de réservation n'est pas envoyée.

Si le coût réel de la réservation (à la fin de l'usage du véhicule) dépasse le montant initialement annoncé mais est inférieur au moment du coût théorique et de la préautorisation, alors le règlement se fait. (**Exemple** : une réservation théorique de 20 euros est annoncée, avec une pré-autorisation de 50 euros, ce qui fait un total de 70 euros. Si le montant réel de la réservation est de 35 euros, alors le règlement sera effectué normalement.)

Si le coût réel de la réservation dépasse et est supérieur au montant du coût théorique et de la préautorisation, alors l'abonné devra payer la différence depuis son compte lors de la prochaine réservation.

(**Exemple** : la réservation réelle coûte 75 euros, alors que le montant total de la réservation théorique et de la préautorisation fait 70 euros. L'abonné devra régulariser les 5 euros manquants).